

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 3

Rubrik: Conseils de l'inspecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils de l'inspecteur

NOSÉMOSE ET FUMIDIL B

La Nosémosose est une maladie de l'abeille adulte. Son agent est le microsporidie *Noséma Apis*, de Zander, découvert par ce dernier en 1912. Il attaque principalement la paroi de l'intestin moyen chez les trois sortes d'abeilles. La maladie peut évoluer de façon non apparente (chronique) ou bien se manifester (forme aiguë) par un affaiblissement des colonies conduisant, le plus souvent, à leur mort.

Noséma Apis est absorbé par les abeilles avec leur nourriture, sous forme de spores qui arrivent dans l'intestin moyen, se fixe sur les cellules épithéliales où il se développe rapidement par des divisions successives, de sorte que la cellule s'en trouve complètement remplie en peu de temps.

En dehors du corps de l'abeille, le parasite ne peut vivre que sous la forme de ses spores dont le rôle est, comme pour celui des bacilles, d'assurer la conservation de l'espèce.

La contamination se fait exclusivement par les spores du *Noséma*. Ces spores proviennent des excréments des ouvrières atteintes de Nosémosose. Ces excréments sont rejettés un peu partout dans la ruche sous forme de gouttelettes qui tombent sur le corps (toison) des ouvrières de la ruche, ou des butineuses, qui se contaminent par léchage réciproque ou par suite de contacts étroits.

Chaque apiculteur devrait connaître les dégâts que peut causer la Nosémosose dans un rucher. Chaque colonie hébergeant plus ou moins de *Noséma Apis* dans l'intestin de l'abeille, il ne faut cependant pas s'attendre immédiatement à une catastrophe. Son développement s'effectue selon une courbe ascendante et descendante. Il peut aller de 20 % au début jusqu'à atteindre 90 % en mai pour redescendre progressivement jusqu'à 4-5 % à la fin de la récolte.

C'est pourquoi certains apiculteurs se croient tenus de traiter préventivement leurs colonies, au début de chaque printemps, avec le Fumidil B. C'est un antibiotique très efficace quand il est administré aux doses et fréquences indiquées ; il ne faut cependant pas en faire une habitude.

Tout le monde s'étonne de voir la grande diversité d'antibiotiques à l'usage des humains. On ne se pose pas la question de leur utilité, on pense plus souvent à un moyen publicitaire pour les faire

mieux vendre, mais on ne pense pas que leur diversité est une nécessité pour éviter l'accoutumance aux parasites. La nature est ainsi faite que l'on ne peut détruire une certaine catégorie de microbes sans en trouver un fort pourcentage s'accoutumer aux toxiques employés, voire proliférer malgré leur présence, et leur action efficace se trouve réduite, sinon annihilée. Il faut alors chercher un antibiotique nouveau, plus puissant, et cela demande souvent pas-sablement de temps.

Un apiculteur chevronné nous a dit une fois que la Nosémose était une maladie de l'apiculteur négligent. Pour nous épargner ses effets néfastes, il faut mettre en œuvre des moyens de lutte préventive, qui sont nombreux, efficaces et non onéreux, si l'on veut bien s'y conformer.

La maladie se propage par l'intermédiaire de l'apiculteur et des abeilles. L'apiculteur favorise l'extension de la maladie à d'autres colonies en ajoutant aux colonies saines des rayons provenant de colonies atteintes de Nosémose ou qui ont péri :

- en réunissant des colonies devenues faibles à des saines sans rechercher la cause de cet affaiblissement,
- en travaillant avec des ruches non désinfectées.

On peut prévenir ou minimiser l'extension de la Nosémose en s'efforçant d'éviter tout ce qui peut perturber l'ordre et les règles de vie suivant lesquels l'existence des abeilles se développe :

- pas de manipulations importantes dans les ruches au début du printemps, ainsi que pendant les arrêts de l'activité extérieure,
- n'employer que des nourrisseurs maintenus toujours bien lavés et des abreuvoirs à eau courante,
- renouveler les rayons de façon systématique car les vieux peuvent conserver des spores,
- remplacer chaque année les reines des ruches atteintes de Nosémose, car il faut compter avec l'infestation de la mère,
- **ne pas faire de traitements préventifs à la fumagiline (Fumidil B),**
- ne pas laisser d'interruption dans l'élevage du couvain, principalement après la fin de l'été (enlèvement des hausses); des nourrissements stimulants ou pour l'hivernage à cette époque provoquent l'élevage de jeunes abeilles. Il est nécessaire d'assurer les conditions nécessaires pour un élevage vigoureux au printemps dès l'été et l'automne précédents.

Ce n'est pas le microbe qui est le plus dangereux, mais l'apiculteur négligent ou mal informé qui ne se préoccupe pas de l'état sanitaire général ou qui s'ingénie, par des travaux intempestifs, à troubler la vie de la colonie qui est fragile et qu'il faut consolider le mieux possible. Si un traitement est nécessaire, s'adresser à l'inspecteur des ruchers qui ordonnera les mesures et traitements qui s'imposent.

Le Fumidil B est cher, il est efficace s'il est administré quand il le faut. N'imposez pas son accoutumance à vos abeilles car il se révélerait vite inopérant.

Doudin

N. B. Les rayons peuvent être désinfectés par l'acide acétique à 80 % (acide glacial). Dans son application, il faut faire attention à son action corrosive sur la peau, les voies respiratoires et les habits ; il attaque aussi les objets en métal.

Les secrets de la ruche

La longévité des abeilles

La durée de vie d'une colonie peut être illimitée si tout se passe normalement. Par contre, celle d'une abeille est dans tous les cas relativement courte. Il est cependant difficile au non-spécialiste d'évaluer correctement la longévité précise d'une ouvrière perdue au milieu des milliers de ses semblables. Depuis longtemps pourtant, il a été reconnu que deux types d'abeilles (au point de vue de leur durée de vie) peuplaient la ruche.

Les premières naissent au printemps et ont une vie qui ne dépasse pas six à huit semaines. Dès leur naissance, au rythme du développement très rapide de leurs glandes, leur corps s'épuise, soumis à un régime très dur. Ainsi les glandes pharyngiennes vont produire la gelée royale indispensable à la nourriture des larves, puis sans repos les glandes cirières produiront le matériel de construction indispensable à l'habitat. La récolte de l'eau, du pollen et du nectar, le travail de ventilation ou de nettoyage, sont de nature à écourter la vie de l'ouvrière. A cela s'ajoutent les multiples dangers qu'elle rencontre lors de ses sorties de travail.